

4 Économie

Atelier sur l'utilisation du mercure

Éliminer l'utilisation du mercure dans l'exploitation de l'or

JM
Libreville/ Gabon

L'AUDITORIUM du ministère des Eaux et Forêts, chargé de l'Environnement et du Développement durable, a servi dernièrement de cadre à l'atelier national de formation du plan d'action à la convention de Minamata sur l'utilisation du mercure. L'objectif de ces assises était de formuler un plan d'action national pour l'élimination de l'utilisation du mercure dans l'exploitation artisanale et à petite échelle de l'or. Les réflexions étaient orientées sur la question de savoir comment circonscrire et proposer des mesures idoines pour protéger l'environnement des impacts des exploitations artisanales et à petite échelle et leurs effets cumulés sur l'environnement. Mais également que faire pour améliorer la situation sanitaire des populations riveraines aux sites d'exploitation ou exerçant les activités d'or, endiguer l'utilisation du mercure dans les exploitations artisanales et à petite échelle d'or. Le secrétaire général du



Photo : Jean Madouma

L'expert de l'Onudi, Shawn K. Baker, lors de son intervention.



Photo : Jean Madouma

Le SG du ministère des Eaux et Forêts ouvrant les travaux de l'atelier sur le plan d'action à la convention de Minamata sur le mercure.



Photo : Jean Madouma

Les participants à l'atelier sur le mercure immortalisent leur rencontre.

ministère des Eaux et Forêts, chargé de l'Environnement et du Développement durable, Athanase Nthanga Oyogou, en présidant les travaux de ces assises, s'est réjoui de la prise en compte par le gouverne-

ment des questions concernant la protection de l'environnement et de la santé humaine contre les effets néfastes du mercure et ses dérivés.

« L'atelier qui nous rassemble permettra d'esquisser les articulations de

notre plan pour l'élimination de l'usage du mercure dans l'exploitation artisanale et à petite échelle de l'or. Ce plan marque l'effectivité de la mise en œuvre de la convention de Minamata dans notre pays dans la mesure où il prendra à la

fois les actions d'identification et celles allant dans le sens de la formulation du secteur minier artisanal », a-t-il souligné.

De son côté, le représentant de l'Onudi, Shawn K. Baker, a rappelé aux participants que le mercure est

un métal lourd hautement toxique qui représente une menace pour la santé humaine et pour l'environnement au niveau mondial. La convention de Minamata, qui vise à protéger la santé humaine et l'environnement contre les émissions et rejets de mercure, est la première convention internationale sur l'environnement et la santé adoptée depuis près d'une décennie.

A cet effet, il a précisé que « le Gabon est sur le point de formuler son plan d'action national. Ce processus, qui répond à la mise en œuvre de ses obligations au titre de la convention de Minamata, contribuera à long terme à la réduction des émissions de mercure dans l'environnement, ainsi qu'à la protection des personnes et l'environnement (...) ».

Quant au directeur général adjoint du centre national antipollution, Emmanuel Bayagni Ngoyi, il a remercié l'Onudi et le Fonds mondial pour l'environnement pour leur appui à la mise en œuvre de ce projet. « Il est donc indiqué de témoigner notre gratitude à l'Onudi pour avoir répondu favorablement à notre demande » a-t-il conclu.

Projet pour le développement des compétences et de l'employabilité (Prodece)

Le premier cru formé à l'entrepreneuriat

Willy NDONG
Libreville/ Gabon

Les jeunes déscolarisés, après formation, ont jusqu'au 2 août prochain pour remplir un formulaire présentant leurs projets. A l'issue de ce processus, un tri qualitatif se fera. Les meilleurs parmi eux passeront devant un jury avant de recevoir l'accompagnement nécessaire.



Photo : D.R

Christian Nzengue Pegnet, chef du projet Cape.

DEBUTE le lundi 2 juillet, le programme Compétition et accompagnement pour entreprendre (Cape), mis en œuvre avec l'appui technique de l'Agence nationale de promotion des investissements du Gabon (ANPI-Gabon) et financé par la Banque mondiale, dans le

cadre du Projet pour le développement des compétences et de l'employabilité (Prodece), a rendu sa première copie le 7 juillet dernier. Plutôt satisfaisante, à en croire les témoignages des jeunes qui ont pris part à cette semaine de forma-

tion. Était concernés pour cette première vague, les déscolarisés. Autour de divers modules, les intéressés ont été outillés sur l'identification et la validation d'une idée d'entreprise, sa gestion, son financement ou



Photo : D.R

Une vue des jeunes candidats en formation depuis lundi dernier au CFPP de Nkembo.

encore l'élaboration d'un business plan. Dès ce mardi, la deuxième vague, constituée des scolarisés, sera au Centre de formation et de perfectionnement professionnel de Nkembo pour recevoir le même apprentissage. Cette

deuxième partie concerne les jeunes du niveau Baccalauréat et plus. "Ils vont plancher sur les mêmes modules. Mais au lieu de 5, cette nouvelle vague sera formée autour de 9 modules", indique Christian Nzengue Pegnet, chef du

projet Cape. Quant aux déscolarisés arrivés au terme de leur formation, ils ont jusqu'au 2 août prochain pour remplir un formulaire présentant leur idée ou projet. Près de la moitié sera sélectionnée et coachée. Ils passeront enfin devant un jury qui primera les meilleurs.

Il faut préciser que le Prodece intègre, selon M. Nzengue Pegnet, des jeunes souvent marginalisés lors des compétitions portant sur l'entrepreneuriat. Il met par ailleurs un accent sur les diplômés de la formation technique et professionnelle, leur donnant l'opportunité à partir du métier qui est leur d'avoir un projet à matérialiser.

CHANGEMENTS	COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 05/07/2018	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSISERS			
		DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA		en date du	
		XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957			
		USD	1,1709	1USD =	560,216	1 USD	577,857	CAC 40	06/07/2018	5 360,34
		CAD	1,5374	1CAD =	426,666	1 CAD	454,916	DOW JONES	06/07/2018	24 ,262,39
		JPY	129,5300	1JPY =	5,064	100 JPY	531,708			
		GBP	0,8831	1GBP =	742,789	1 GBP	791,853			
		CHF	1,1613	1CHF =	564,847	100 CHF	60 239,26			
		ZAR	15,8715	1ZAR =	41,329	100 ZAR	4 297,74			
		MAD	11,0690	1MAD =	59,261	1 MAD	61,97			
		CNY	7,7672	1CNY =	84,452	1CNY	86,99			
		KES	117,8200	1KES =	5,567	1KES	5,73			

BRENT (IPE) US Dollars/Baril
06 Juillet 2018: 78,25

Union Gabonaise de Banque
SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>